



CONSEIL COMMUNAL

ORDRE DU JOUR

le mercredi 23 juin à 2021 à 18h30

salle communale de Tannay:

Le nombre de personnes autorisées dans le public est limité à 25 personnes, uniquement sur la galerie et dans le respect des mesures sanitaires en vigueur

1. Appel
2. Procès-verbal de l'assemblée du 07.03.2021
3. Communications du bureau
4. Informations de la municipalité
5. Validation des statuts de l'Association Pour l'Enfance et la Jeunesse de Terre Sainte (APEJ) – préavis N° 05/2021
6. Demande de crédit de CHF 136'000.- destiné à financer la réfection de la place de jeux du centre sportif du Sorbier – préavis N° 06/2021
7. Comptes 2020 – préavis N° 07/2021
8. Rapport des Commissions et des délégations intercommunales
9. Divers et propositions individuelles

Cette dernière assemblée de la législature 2016-2021 sera suivie d'un repas au restaurant d'Everness hotel&resort de Chavannes-de-Bogis.

Situation sanitaire:

Nous garantissons que la salle communale sera installée en fonction de la crise sanitaire actuelle. Les chaises seront placées selon les règles de distanciation sociale.

A l'entrée de la salle, des masques et du gel désinfectant seront mis à votre disposition. Le port du masque est obligatoire jusqu'à ce que les Conseillers/ères soient assis.

Le bureau du Conseil vous remercie de respecter les distances sociales lors de votre arrivée et de votre départ. Pour la santé et la sécurité de tous : pas de poignées de mains et aucun contact physique entre les participants, nous vous remercions de respecter scrupuleusement ces mesures très importantes. Exceptionnellement, aucun apéritif ne sera servi sur place.

Le Président


Jean-Louis PHILIPPIN



La Secrétaire


Griland SAGNA